



Conseil d'administration du GIP-ADT du Pays du Trégor-Goëlo

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016

60 communes,
Communauté d'Agglomération : Lannion-Trégor
Communauté
Communautés de Communes :
Haut Trégor, Presqu'île de Lézardrieux
Espace Chappe – 1, rue Chappe – 22300 Lannion
Tél. 02 96 48 66 33 – Fax 02 96 48 73 07
info@paystregorgoelo.com
www.paystregorgoelo.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 SEPTEMBRE 2016
SIEGE DE LANNION-TREGOR COMMUNAUTE
COMMUNE DE LANNION**

L'an deux mil seize, le 28 septembre, au siège de Lannion-Trégor Communauté, le Conseil d'administration du GIP-ADT du Pays du Trégor-Goëlo s'est réuni sous la présidence de Madame Isabelle NICOLAS, après convocation adressée individuellement à chaque membre le 13 septembre 2016.

Nombre de votants : 26 votants présents

MEMBRES PRESENTS :

Mme Isabelle NICOLAS,

M. Joël LE JEUNE, M. Hervé GUELOU, M. Jean-Yves KERAUDY, M. Paul LE BIHAN, M. Maurice OFFRET, M. Roger PRAT, Mme Thérèse HERVE (suppléante non votante), M. Eric ROBERT (suppléant)

M. Loïc MAHE, M. Frédéric LE MOULLEC, Mme Anne LE COQ (suppléante non votante)

M. Arnaud PARISCOAT, M. Jean Yves NEDELEC,

Mme Claudine FEJEAN, M. Patrice KERVAON (suppléant non votant), Mme Nicole MICHEL (suppléante), M. André COENT, Mme Claudine LE BASTARD (suppléante non votante)

M. Gérard FALEZAN, M. Marc DANJON, M. Benoît DUMONT, M. Daniel GEORGE, M. Alain HUBERMAN, Mme Sylvie JEHANNO, M. Xavier ROLLAND, M. Jean-Pierre TRILLET, M. Pierre LAVANANT (suppléant), Mme Catherine LE BRAS (suppléante), M. Loïc TOUPIN (suppléant),

MEMBRES INVITES :

Mme Christine ROYER, M. Didier TASSET, Mme Gaby CADIOU, M. Philippe WEISSE

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

M. Alain CADEC, Mme Françoise LE MEN, M. André LE MOAL, M. Erven LEON, M. Eric TRIAUD, Mme Corinne ERHEL,

DELIBERATION SUR L'ELECTION A LA PRESIDENCE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - GIP-ADT - DU PAYS DU TREGOR-GOËLO

Élue pour un an à la présidence du groupement le 22 octobre 2015, Isabelle NICOLAS a décidé d'anticiper la fin de son mandat en présentant sa démission aux membres du Conseil d'administration.

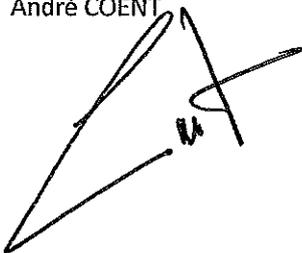
Conformément à l'article 18 -- chapitres 1 et 3 de la convention constitutive du GIP du Pays du Trégor-Goëlo, le(la) Président(e) du groupement est élu par le Conseil d'administration pour un an renouvelable et choisi parmi les représentants des collectivités territoriales membres du groupement.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE, À L'UNANIMITE,
L'ELECTION DE MONSIEUR ANDRE COËNT A LA PRESIDENCE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - GIP-ADT - DU PAYS DU TREGOR-GOËLO
A DATER DE CE JOUR ET JUSQU'A LA CLOTURE DE LA LIQUIDATION DU GROUPEMENT**

RENDU EXECUTOIRE

Après transmission en sous-Préfecture le 29 septembre 2016

André COËNT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat abstract scribble that appears to be the name 'André Coënt'.